

AES 5-8 CPS 5-8	GMRP Le Monteiller	D76	0,80	10,60								
	A droite au X D76/D36 St Martin en Coallieux	D36	1,80	12,40								
	Chavanol	D36	0,85	13,25								
	Trémolet	D36	2,75	16,00								
	Chemin à gauche épingle droite	D36	2,00	18,00								
	Rue à droite panneau interdiction poids lourd	D36	0,50	18,50								
	Fin zone casque	Voie Urb	0,20	18,70								
	En face croisement	D36	0,40	19,10								
	Au feu à droite	Voie Urb	0,10	19,20								
	Au feu tout droit	Voie Urb	0,45	19,65								
	GMRP	Voie Urb	0,45	20,10								
	Au X à gauche A47 déchetterie	Voie Urb	0,40	20,50								
	Au X à droite céder le passage centre ville	Voie Urb.	1,10	21,60								
	Au X Renault à droite	Voie Urb.	0,35	21,95								
	Au rond point 3ème sortie à droite	D37	0,55	22,50								
	Au feu à droite St Chamond centre	D288	0,65	23,15								
	Au feu tout droit	D288	0,05	23,20								
	Au feu tout droit	D288	0,50	23,70								
	Au feu tout droit	D288	0,30	24,00								
	Au rond point tout droit	D288	0,40	24,40								
Au feu à gauche	D288	0,50	24,90									
CH 5A-8A	Entrée Parc Petite Enfance	Voie Urb	0,10	25,00	119,45	00h40	12h04	15h24	17h38	20h58		
Parc de Regroupement				02 h 00			14h04	17h24				

2^{ème} et 3^{ème} Sections 238,90 Km dont 128,60 Km d'ES soit 54%